2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2018 a été marquée par la confiance renouvelée au CAUE par le Département de l'Yonne, avec qui nous avons signé une nouvelle convention de partenariat pour la période 2018/2021. Cet engagement s'est aussi traduit par une augmentation importante de la part départementale de Taxe d'Aménagement dédiée au CAUE, principale ressource financière, qui va nous permettre de développer notre offre de service.

L'évolution de nos actions va se traduire progressivement à plusieurs niveaux. Avec la mise en œuvre du programme d'action de l'Opération Grand Site du Vézelien, nous serons amené à participer aux côtés du Département et de ses partenaires à cette vaste entreprise, et ainsi améliorer encore l'aménagement et la valorisation de ce territoire de renommée mondiale. Faire profiter toutes les communes de l'Yonne de ces initiatives sera aussi notre objectif, ce qui permettra de progresser ensemble dans les territoires.

La mission de conseil aux porteurs de projets est également en hausse, avec notamment un regain de sollicitations de particuliers. L'embauche d'un nouvel architecte conseiller en février 2019 permettra de prendre en charge cette demande importante, dans le cœur de métier des CAUE.

Enfin, vous verrez dans ce document la part croissante que prennent nos interventions en milieu scolaire auprès du jeune public. Majoritairement basées sur des temps longs avec l'apport de spécialistes (paysagiste, architecte, designer, graphiste, sérigraphe, etc.), elles permettent une véritable sensibilisation de ces futurs citoyens et une immersion dans leurs projets encadrés par leurs enseignants.

Gérard André
Président du CAUE de l'Yonne
Conseiller départemental du canton de St-Florentin

SOMMAIRE

8 LE CAUE DE L'YONNE

Les missions
La vie de l'association / le conseil d'administration
L'équipe
Le financement du CAUE

18 ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

L'offre de services du CAUE
Quelques projets accompagnés sur le territoire
Les journées techniques de formation des élus, techniciens et professionnels

38 CONSEILS ET ACTIONS POUR LES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

Un service de conseil architectural
Quelques conseils et types d'accompagnement
Un programme d'actions et de rendez-vous pour tous les publics

52 INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Des formats de découverte et d'expérimentation

58 RESSOURCES

Les publications et le fonds documentaire
L'Observatoire national des CAUE
De nouveaux outils de communication
La revue de presse

65 ADHÉSION 2019

CARTE DES ADHÉRENTS AU CAUE EN 2018

Communautés de communes
Communautés d'agglomération
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Communes adhérentes individuellement

LE CAUE DE L'YONNE

« *Institués par la loi n° 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont pour objet de promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement.* »

ARTICLE 7, loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

LES MISSIONS

Les CAUE développent des missions de service public à travers le conseil, la formation, la sensibilisation et l'information. Dans le cadre de la décentralisation, les CAUE jouent un rôle irremplaçable de conseils indépendants hors secteur marchand, et s'attachent à rassembler tous les partenaires autour des exigences de qualité du cadre de vie et de dynamique du développement local.

4 PRINCIPES FONDAMENTAUX

Les CAUE s'engagent à fonder leurs actions sur :
- l'indépendance par rapport aux enjeux, notamment financiers ;
- la recherche d'innovation dans les méthodes et les démarches ;
- l'approche, l'analyse et le traitement transversal des problématiques ;
- la volonté d'animer un partenariat entre tous les acteurs de l'aménagement du territoire.

L'ASSOCIATION

Le CAUE de l'Yonne est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du Conseil général en juillet 2010. Son statut en fait un organisme privé autonome, financé par une part de la Taxe d'Aménagement, par les cotisations des adhérents, ainsi que par des contributions diverses, publiques ou privées.

UN MOUVEMENT, UNE CHARTE

Avec 93 CAUE départementaux, et plus de 1 000 salariés, les CAUE affichent une forte présence sur les territoires.

La Fédération Nationale des CAUE est une association créée le 9 mai 1980 qui regroupe les différents CAUE. L'appartenance à un réseau fédératif national leur permet d'établir des liens, d'échanger des informations, de dialoguer au-delà de leur département et de participer aux débats nationaux sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

c|a.u.e
Fédération nationale

Fédération Nationale des CAUE
108-110, rue Saint-Maur 75011 Paris
www.fncaue.fr

Une Union Régionale des CAUE anime le réseau de Bourgogne - Franche - Comté. Elle a notamment pour objet l'harmonisation et la valorisation de l'action régionale, la formation des personnels et la représentation des CAUE auprès des instances régionales.

UR
c|a.u.e
Bourgogne-Franche-Comté

Union Régionale des CAUE de Bourgogne - Franche - Comté
1 rue de Soissons 21000 DIJON
www.urcaue.fr

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Être adhérent au CAUE, c'est :
- avoir conscience de l'intérêt public de l'architecture, de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages ;
- participer au débat sur le cadre de vie et aider au développement de l'esprit de participation des habitants ;
- concevoir des solidarités entre les collectivités, et la complémentarité entre la ville et la campagne ;
- manifester l'ambition d'un avenir réconciliant environnement et développement durable ;
- se savoir acteur de la ville et de l'espace.

57 **adhérents en 2018 ont souhaité soutenir l'activité du CAUE et profiter pleinement de ses services**

264 **communes de l'Yonne sont représentées**

Sont adhérents :
la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois (regroupant 21 communes)
la Communauté de communes de Puisaye-Forterre (regroupant 63 communes dans l'Yonne),
la Communauté de communes du Tonnerrois en Bourgogne (regroupant 52 communes),
le PETR du Grand Avallonnais (regroupant 87 communes)
41 communes individuellement
4 associations
8 particuliers et professionnels

A la demande de certaines collectivités, l'Assemblée générale 2017 a voté le principe d'adhésion des intercommunalités ou PETR pour le compte de leurs communes membres.
Le bulletin d'adhésion 2019 est disponible en fin de document.

L'Assemblée Générale a eu lieu le 20 juin 2018 à Saint-Florentin

Le Conseil d'administration s'est réuni trois fois en 2018 (les 3 avril, 9 octobre et 6 décembre 2018).
Les activités du CAUE, les orientations et le budget y sont débattus.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

6 REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Gérard ANDRÉ, Conseiller départemental du canton de Saint-Florentin,
Christophe BONNEFOND, Conseiller départemental du canton d'Auxerre 3, Maire de Venoy,
Marie-Laure CAPITAIN, Conseillère départementale du canton de Saint-Florentin,
Irène EULRIET-BROCARDI, Conseillère départementale du canton de Charny, maire de la Ferté-Loupière
Danièle GYSSELS, Conseillère départementale du canton de Sens 1
William LEMAIRE, Conseiller départemental du canton de Charny, maire de Montholon

4 REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT

Annie PARTOUCHE, Directrice des services départementaux de l'Éducation Nationale de l'Yonne,
Jean-Louis AUGER, Architecte des bâtiments de France,
Didier ROUSSEL, Directeur départemental des territoires de l'Yonne,
Vincent CLIGNIEZ, Directeur départemental des territoires adjoint de l'Yonne,

4 REPRÉSENTANTS D'ORGANISMES PROFESSIONNELS, DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

Benoît BAZEROLLES, Architecte,
Bernard COLLETTE, Inspecteur général des monuments historiques,
Thierry LE RU, Architecte-urbaniste,
Un siège vacant

6 MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Anne JÉRUSALEM, Présidente de l'Association départementale du tourisme de l'Yonne, Conseillère départementale du canton de Tonnerre, maire de Chassignelles,
Jean-Luc DAUPHIN, Président de la Société archéologique de Sens, premier président du CAUE de l'Yonne,
Benoît DULION, Délégué Régional du Groupement des Entreprises des Monuments Historiques,
Didier GANIER, Directeur de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne,
Gilles PROU, Paysagiste, gérant de la société Urban Ingénierie.
Bernard TOULLIER, Artisan, Compagnon charpentier.

2 PERSONNES QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

Hélène DELORME, Déléguée départementale de l'association Maisons paysannes de France,
Jean RAVISÉ, Président de la Société d'Horticulture de l'Yonne.

1 REPRÉSENTANT DU PERSONNEL

Florence DECK, assistante et documentaliste

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Elle est composée de l'ensemble des membres de l'association. Elle se réunit une fois par an pour délibérer sur le programme d'actions du CAUE, proposé par le Conseil d'Administration. Elle entend les rapports moraux et financiers qui établissent le bilan de l'activité de l'association. Elle vote les résolutions et le budget, et approuve les comptes financiers.

L'ÉQUIPE

LE PRÉSIDENT

Gérard ANDRÉ, Conseiller départemental du canton de Saint-Florentin,

L'ÉQUIPE PERMANENTE
(5 personnes et 4,2 équivalent temps plein)

Philippe BODO, directeur, architecte conseiller
Florence DECK, assistante et documentaliste
Martin LAROUSSE, architecte conseiller
Karen CHEVALLIER, architecte conseillère
Maryline TAGLIABUE, chargée de mission culture & paysages, ingénieure-paysagiste
Adelyne PFALZGRAF, chargée de mission du 1 septembre au 31 décembre

4 stagiaires ont partagé la vie du CAUE de quelques jours à quelques semaines :

Daryl DUQUÉ, Lycée Joseph-Fourier, Auxerre, stage du 15/01 au 09/02.
Thomas FEITERA PEREIRA, Lycée Joseph-Fourier, Auxerre, stage du 15/01 au 09/02.
Adelyne PFALZGRAF, université d'Angers, Master 2 Géographie, Aménagement, Environnement, Développement, stage du 05/03 au 31/08.
Maric LAUTRY, Lycée Joseph-Fourier, Auxerre, stage du 05/12 au 21/12.

FINANCEMENT DU CAUE

Le financement des CAUE est assuré en grande majorité par la part départementale de la taxe d'aménagement (TA), qui finance également la politique des Espaces Naturels Sensibles (ENS). La ressource issue de la fiscalité n'a pas le caractère d'une subvention, mais d'un produit fiscalisé.
Des subventions provenant de collectivités publiques, des cotisations des adhérents, des contributions liées à des conventions d'objectifs conclues avec les collectivités ou les partenaires publics ou privés peuvent également compléter les budgets des CAUE.

Comptes de résultats 2018 prévisionnels

Taxe Aménagement	315 639 €
Adhésions	19 874 €
Divers	754 €
Subvention	12 000 €
Total des produits d'exploitation	**348 267 €**

Charges courantes	29 773 €
Location immobilière	16 445 €
Assurances	1 547 €
Documentation	1 083 €
Formation, colloques, séminaires	850 €
Honoraires	5 268 €
Catalogues, impressions externes	7 378 €
Voyages, déplacements	5 629 €
Réception	3 161 €
Cotisations fédérales et URCAUE	5 679 €
salaires, taxes et cotisations	239 136 €
dotations amortissements et divers	4 739 €
Total des charges d'exploitation	**320 687 €**

CARTE DES COLLECTIVITÉS QUI ONT BÉNÉFICIÉ D'UN CONSEIL DU CAUE EN 2018

Communes concernées

L'ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS

« *Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement peut déléguer ses missions aux services d'assistance architecturale fonctionnant exclusivement dans le cadre des parcs naturels régionaux.* »

ARTICLE 7, loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

L'OFFRE DE SERVICES DU CAUE

UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS À L'ÉCOUTE DES ÉLUS DE L'YONNE

La mission de conseil aux collectivités du CAUE :
- couvre les champs de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage,
- concerne autant des projets de réalisations concrètes (équipements et espaces publics, opérations d'aménagement…) que la mise en place de documents de cadrage à des échelles intracommunales, communales ou intercommunales,
- s'exerce en partenariat avec les différents acteurs et financeurs (chambres consulaires, collectivités, État…),
- fait appel à toutes les compétences professionnelles de l'équipe du CAUE, ainsi qu'à son centre de ressources documentaires,
- reste dans le domaine du conseil, n'est ni assistance à maîtrise d'ouvrage, ni maîtrise d'œuvre.

Le CAUE peut intervenir pour :
- un conseil ponctuel,
- une aide méthodologique et technique,
- un diagnostic préalable,
- une étude de définition des enjeux et orientations d'aménagement,
- une aide à la pré-programmation architecturale et urbaine,
- une participation aux jurys de sélection de concours...

L'accompagnement du CAUE s'effectue en complémentarité de l'intervention de l'Agence technique départementale, ATD 89, qui prend très souvent le relais pour permettre à la collectivité de consulter les maîtres d'œuvre qui se chargeront de la réalisation.

VERS UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT PLUS GLOBALE

En 2018, le CAUE a débuté un cycle de sensibilisation/formation à destination des élus et techniciens. Ces ateliers, fondés sur des pratiques de terrain et des échanges d'expériences de communes, ont vocation à apporter des clés de compréhension de sujets et problématiques courants, dialoguer avec des acteurs locaux et extra-locaux, et développer des pratiques vertueuses sur les territoires.
Le CAUE peut également accompagner la commune pour faire émerger une participation du public et des usagers à des projets locaux, ou encore aider un collectif d'habitants à développer des initiatives sur l'espace public ou dans des bâtiments communaux.

Les chiffres clés de 2018

53 projets accompagnés

650 heures de conseil
soit 35 000 € de budget dédié

6 ateliers de formation et d'information

280 élus et techniciens présents

10 présences en commissions départementales

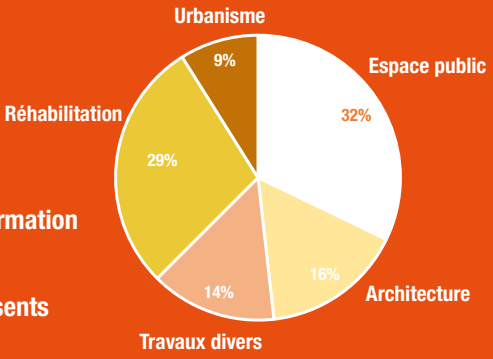

CONSEIL **GRON**

Un parc éco-ludique en centre-bourg

Au cœur de la commune de Gron, lové dans un relief vallonné, le parc de la Fosse aux Loups est un espace dédié aux loisirs, à la détente, au sport et à la culture, avec des événements régulièrement organisés. Il fait également l'objet de démarches de gestion alternatives (éco-pâturage, verger) qui en font un espace de nature privilégié. La commune souhaite continuer à développer le parc, avec de nouveaux équipements comme un théâtre de verdure. Le CAUE a été sollicité afin d'apporter une vision d'ensemble à la municipalité sur le devenir du pâtis, par des actions cohérentes avec le site, son histoire et ses caractéristiques (aménager avec la pente, révéler l'eau...).

LES APPORTS DU CAUE :
Analyse du site (histoire, paysage, usage, etc.)
Aide à la définition des problématiques et des besoins
Élaboration de pistes d'évolution et des modalités de réalisation

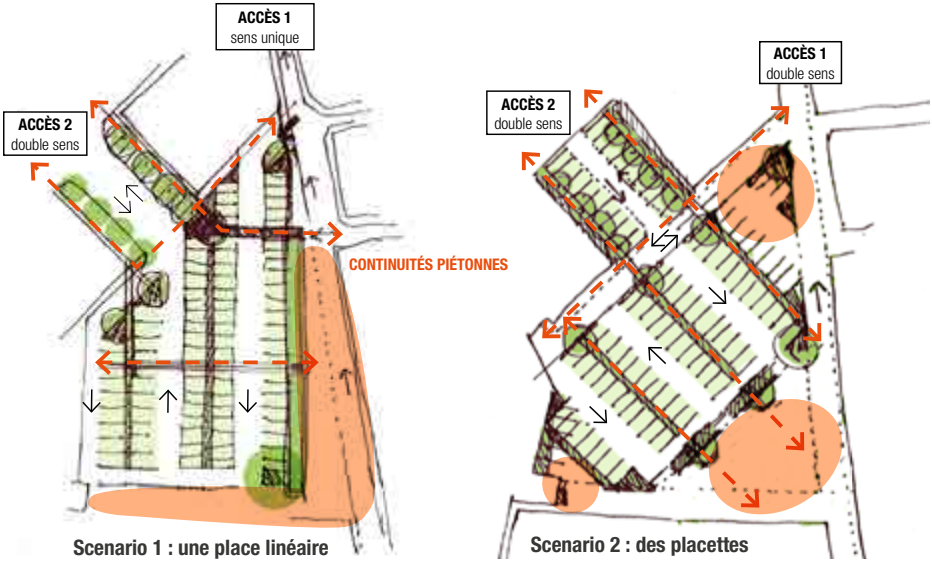

CONSEIL **CHABLIS**

La place Saint-Martin, d'un parking à un espace public

La municipalité souhaite mettre en valeur ce vaste espace public, dont l'usage de stationnement et l'état de dégradation renvoient une image négative et peu agréable.
Issue de la démolition d'un îlot bâti, cette place doit pouvoir à l'avenir proposer des aires plus conviviales, améliorer l'organisation du stationnement et identifier de nouveaux usages.
L'identité très minérale devrait aussi être réduite par l'intégration d'une palette végétale en lien avec les ambitions environnementales de la commune.

LES APPORTS DU CAUE :

Analyse du site (histoire, paysage, architecture, usage, etc.)
Mise en évidence d'enjeux d'aménagement en lien avec les objectifs communaux
Élaboration de principes d'aménagement pour identifier des scenarii différents et ainsi préciser les attentes de la commune.

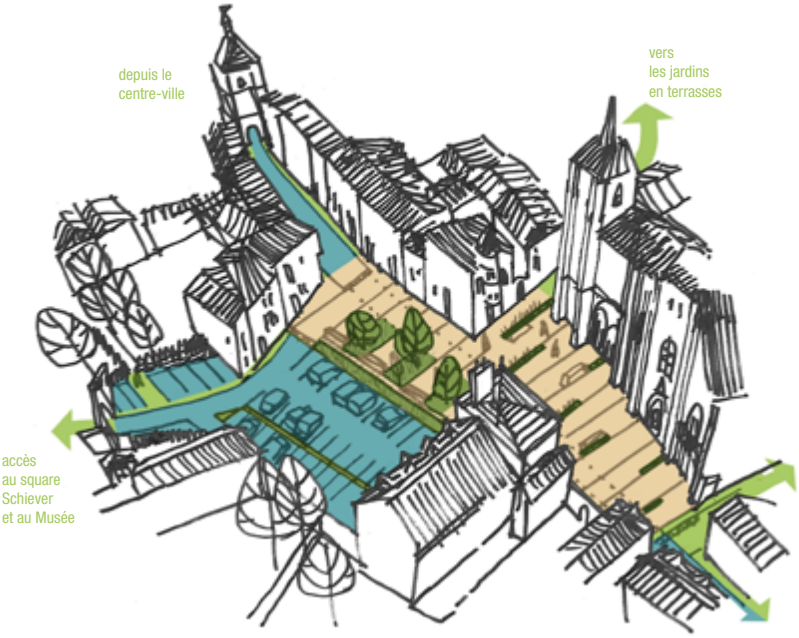

CONSEIL **AVALLON**

Le parvis de la Collégiale St-Lazare, espace de prestige

Malgré la présence d'un patrimoine architectural important, la partie historique de la ville d'Avallon souffre de problèmes liés au partage de la voirie, ainsi qu'à la définition des espaces publics, vieillissants et dégradés. La commune d'Avallon a intégré le CAUE à la réflexion qu'elle porte sur l'aménagement du parvis Saint-Lazare, qui cristallise ces enjeux.
L'objectif d'un ré-aménagement est d'apaiser la zone de la rue, parfois envahie par la voiture, pour inciter tous les usagers à un partage plus équitable entre eux. Des enjeux touristiques et patrimoniaux sont également à mieux prendre en compte pour la mise en valeur du site et de son environnement.

LES APPORTS DU CAUE :
Analyse du contexte
Aide à la compréhension des contraintes d'usages et à la définition des besoins
Élaboration des pistes d'évolution et médiation avec les services de l'État

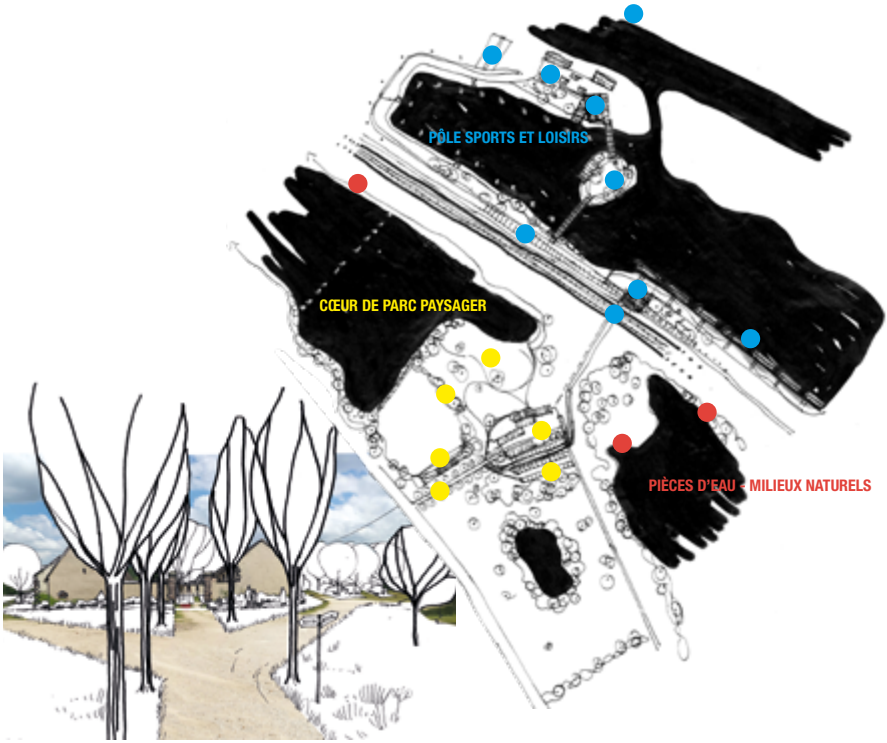

CONSEIL **SAINT-JULIEN-DU-SAULT**

D'une Maladrerie à un site de tourisme et de loisirs

En bordure de l'Yonne, de part et d'autre de la voie ferrée, le site de la Maladrerie comprend plusieurs plans d'eau de moyenne et grande dimensions, un ensemble de bâtiments à forte valeur patrimoniale et plusieurs hectares de prairies où un golf pédagogique a élu domicile, soutenu par la municipalité. Celle-ci s'interroge aujourd'hui sur le devenir du site dans son ensemble, et souhaite en révéler les qualités intrinsèques et diversifier son public. Dans le cadre d'une programmation cohérente visant à développer son potentiel grâce à des activités de loisirs, sportives, et/ou touristiques.

LES APPORTS DU CAUE :

Analyse du site (histoire, paysage, architecture, usage, etc.)
Aide à la définition des besoins
Étude de potentiel d'aménagement et revue de projets démonstrateurs

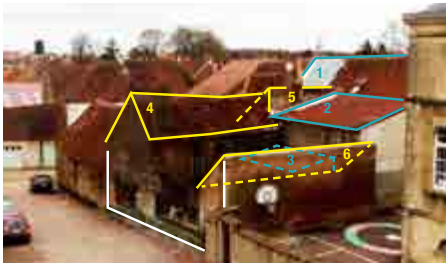

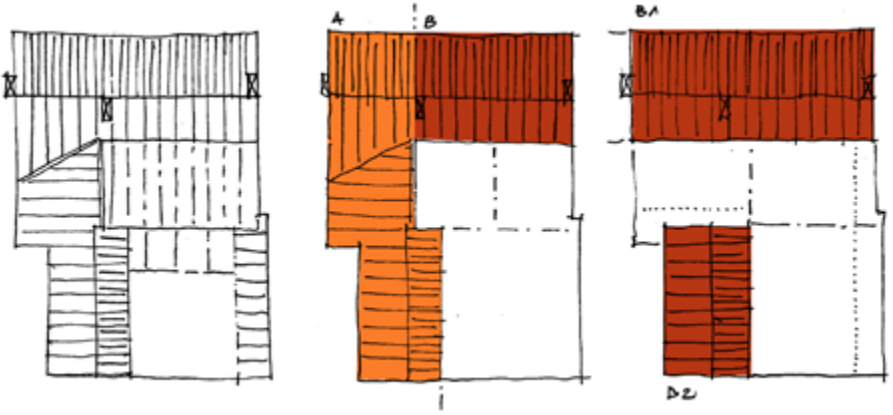

CONSEIL **CUSSY-LES-FORGES**

Réhabilitation d'un ensemble de maisons

La municipalité souhaitait acquérir un ensemble bâti et s'interrogeait sur son potentiel. Il s'agissait d'un ancien garage automobiles, complété de logements en très mauvais état, présentant toutefois d'importantes possibilités de mutation.

Par ailleurs, la collectivité avait aussi identifié des besoins de services, notamment un commerce de type boulangerie, qu'elle souhaitait voir tester sur ce site.

Par une approche de scénarios d'occupation, notre intervention a consisté à identifier les contraintes et incidences techniques d'implantation de fonctions (boulangerie et différents types de logement), dans un contexte rural.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la définition des besoins
Aide à la compréhension des contraintes d'usages et d'implantation
Étude de potentiel d'aménagement
Élaboration d'un pré-bilan financier pour estimer une première faisabilité

CONSEIL **VILLEFARGEAU**

Réaménagement de la place du village

La commune a sollicité le CAUE de l'Yonne dans le cadre du réaménagement de la place de la mairie, située au cœur du village.
L'objectif était de mener une réflexion sur le devenir de la placette alors essentiellement dédiée au stationnement, pour accueillir d'autres usages et proposer une image valorisante de cet endroit bordé d'un bâtiment abritant un commerce, la bibliothèque et un lieu des associations.
Fondés sur un état des lieux du site, différents scénarios d'usage ont été mis en évidence afin de tester le potentiel du lieu. Ils permettent aux élus d'identifier besoins et usages auxquels ils souhaitent que réponde le futur projet, à réaliser par un maître d'œuvre.

LES APPORTS DU CAUE :
Analyse du contexte
Aide à la définition des besoins
Élaboration de schémas étudiant la capacité d'accueil de la place

CONSEIL **TOUCY ET COURSON-LES-CARRIÈRES**

Aménagement de maisons de santé

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre souhaite développer un réseau global de maisons de santé avec des professionnels variés.
Depuis de nombreuses années, avec l'émergence de groupes de professionnels qui souhaitent s'impliquer dans ces structures, plusieurs sites ont été identifiés localité par localité.
L'apport du CAUE a essentiellement visé à établir un premier état des lieux, à identifier des besoins techniques et fonctionnels et à les confronter aux potentiels de ces sites, afin de préparer la consultation des architectes.

LES APPORTS DU CAUE :
Aide à la définition des besoins
Élaboration de scénarios de programmations (fonctions, surfaces, exigences techniques, etc.)
Étude de potentiel des sites

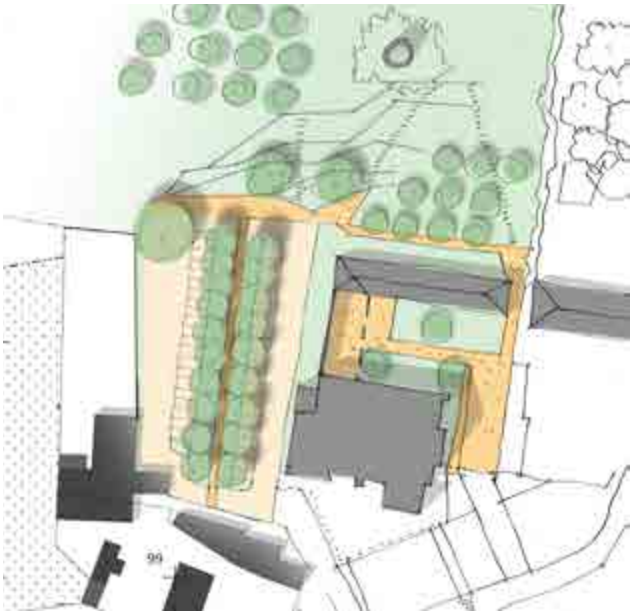

CONSEIL **HÉRY**

Mise en valeur et restauration de l'ancien monastère

La municipalité d'Héry a sollicité le CAUE de l'Yonne dans le cadre de la réflexion touchant la revitalisation de son centre bourg et spécialement l'aménagement des abords de l'église. La collectivité vient de réhabiliter la Place principale de la commune et souhaite élargir cette dynamique à l'ensemble des lieux autour de l'église.

L'objectif est d'étudier la reconversion des anciens bâtiments dits du monastère au nord de l'église, qui sont dans un état sanitaire très dégradé, mais qui présente un intérêt patrimonial et des possibilités d'usages importantes.

LES APPORTS DU CAUE :

Analyse du site et état des lieux
Aide à la définition d'enjeux et de potentiels
Identification d'un mode opératoire de mise en œuvre du projet

Crédits : Atelier HVR

CONSEIL **DIXMONT**

Vers un re-dynamisation du village

La commune a fait l'acquisition d'un îlot complet de maisons d'habitation, de commerces et de dépendances. Elle a entamé des démolitions afin de dé-densifier, consciente qu'en milieu rural, il semble nécessaire de remplacer du bâti inadapté par des constructions plus fonctionnelles, moins nombreuses, proposant des fonctions innovantes (espaces de télétravail, commerce hybride) avec des espaces publics renouvelés.

Après 2 ans de réflexion, d'études préalables, la commune entre progressivement dans une phase opérationnelle avec le lancement d'un concours d'architecte.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la définition des besoins

Aide à la réalisation de scénarios d'usage pour alimenter un cahier des charges d'une étude de faisabilité

Accompagnement à la mise en œuvre d'une procédure de consultation de maîtrise d'œuvre

ATELIER PRATIQUE **SAINT-FLORENTIN**

Revitalisation des centres-bourg

Dans le cadre de notre Assemblée générale, le CAUE a souhaité mettre en valeur la démarche de la commune de Saint-Florentin qui a entamé depuis de nombreuses années la requalification d'un îlot d'habitation et de commerce, dans son tissu médiéval.
Processus long, complexe, technique et très coûteux, la collectivité a ainsi pu mettre en évidence ces étapes de réflexion, ses objectifs et la mise en œuvre en cours du chantier, et les partager avec d'autres collectivités qui voudraient elles aussi se lancer dans une opération de revitalisation, même plus modeste.

Format : conférence et visite de site / Public : 80 participants dont élus, techniciens, professionnels / Intervenants - partenaires : Yves DELOT, maire de Saint-Florentin, Jean-Marie Notelet, responsable des services techniques et Philippe Bodo, directeur du CAUE de l'Yonne.

1

ATELIERS PRATIQUES **MONÉTEAU, CHÉU ET VILLEBOUGIS**

Rendez-vous techniques [ARBRES]

[ARBRES] vise à donner une juste place à l'arbre dans les villes et villages et à agir à long terme sur la qualité de notre cadre de vie. Ce cycle permet aux communes, techniciens et professionnels d'acquérir des notions, des techniques, des savoirs et savoir-faire pour aménager avec l'arbre (ARBRES #1 : réglementations, notion de projet, métiers...), bien le choisir et le planter (ARBRES #2 : choix de l'espèce, méthodes, techniques de plantation…) et en prendre soin sur le long terme (ARBRES #3 : outils de gestion, suivi, techniques de taille…). Il valorise enfin des démarches intéressantes sur le territoire, par l'échange entre professionnels et la visite de lieux-clés.

Format : 3 demi-journées, visites de terrain et présentation / Public : 60 participants dont élus, techniciens, professionnels / Intervenants - partenaires : commune de Monéteau, Jean Ravisé (SHY), Robert Baëli (association Arbres), Augustin Bonnardot - forestier arboriste au CAUE 77, Pépinière Naudet et la commune de Villebougis.

1 - Arpentage des cultures de la Pépinière Naudet

2 - Guides pratiques par atelier thématique

3 - *Maclura*, arbre remarquable à Monéteau

4 - Démonstration de taille et bonnes pratiques

2

3

4

ACCOMPAGNEMENT D'UNE INITIATIVE CITOYENNE **AUXERRE**

Jardinons nos rues avec leurs habitants

A l'initiative du Conseil de quartier Centre-ville, une démarche de jardinage de rue est expérimentée par la Ville d'Auxerre - portée par son service Développement Durable - avec les conseils et l'accompagnement du CAUE. Six rues-tests sont ciblées à travers le centre historique d'Auxerre, dans une démarche en faveur de la biodiversité urbaine. Convaincu que la réussite de l'opération « Jardinons nos rues » repose sur l'implication citoyenne et une réflexion globale portée à l'échelle de la ville, le CAUE de l'Yonne propose un accompagnement sur-mesure, de la construction du projet au chantier collectif de plantation de la rue, en passant par des ateliers participatifs entre voisins d'une même rue (implantation du jardin de rue, choix des plantes…).

Format : animation d'ateliers de concertation sur la conception des jardins de rue et journée de plantation collective / Public : 30 habitants / Intervenants - partenaires : Conseil de quartier Centre-Ville, Direction du développement durable de la Ville d'Auxerre, association des RADD Auxerre

ATELIERS EN MARCHANT **CUDOT** **CHAMPLAY**

Balade paysage dans les villages

Pourquoi accompagner le retour du végétal dans nos villages ? Comment accueillir de nouvelles initiatives portées par les habitants, jardiner l'espace public, planter devant sa façade ?

La balade-atelier « Jardins de rue » vise à faire de nos villages des lieux plus accueillants, avec les conseils avisés d'une paysagiste, d'une herboriste et d'un architecte. Les participants sont invités à (re)découvrir un village, à savoir déceler les espaces potentiels pour l'implantation de jardins de rue et à reconnaître les plantes déjà présentes. L'enjeu est de comprendre comment intervenir dans l'espace public, de paire avec ses gestionnaires et dans le respect de la nature (sans produits phytosanitaires).

Format : 2 demi-journées, visite commentée d'un village / Public : 40 participants sur les 2 dates dont habitants, techniciens, jardiniers / Intervenants - partenaires : Véronique Le Lann - Jardin du Colombier vert, Office du Tourisme du Jovinien (organisateur du Festival des Jardins en Fête dans le Jovinien), commune de Cudot.

FORMATION **AUXERRE**

La gestion des cimetières en zérophyto

Depuis le 1er janvier 2017, la loi Labbé interdit l'usage des produits phytosanitaires dans la gestion des espaces publics, dont les cimetières. Un changement de paradigme est nécessaire, et invite à repenser l'entretien, les usages et la conception de ces lieux de mémoire. Dans le cadre d'une formation du CNFPT à destination des techniciens, le CAUE a rejoint la FREDON pour une journée autour de la gestion des cimetières, avec une matinée en salle, sur les bonnes pratiques, suivie de la visite d'un cimetière récemment rénové à Perrigny-sur-Armançon. En lien avec un appel à projet régional, le CAUE de l'Yonne et la FREDON Bourgogne proposent un accompagnement des communes vers le zérophyto.

Format : 1 journée, temps de présentation en salle et visite de cimetière / Public : 12 participants techniciens / Intervenants - partenaires : FREDON Bourgogne, CNFPT, Urban Ingénierie

CONSEIL YONNE

Fleurissement et cadre de vie

Les labels « Villes et Villages Fleuris » et « Petites Cités de Caractère® » sont portés par Yonne Tourisme. Le CAUE participe au jury départemental du premier label, qui a lieu tous les ans en juillet, et est membre du comité d'homologation du second. Élaborer un projet de fleurissement et d'embellissement pour un village ou une ville, c'est d'abord révéler son identité et ses paysages. Pour éviter la standardisation des aménagements, le CAUE accompagne les communes en leur montrant qu'elles ont tout intérêt à s'appuyer sur leur histoire et leurs savoir-faire pour développer des espaces publics vecteurs d'attractivité de leur territoire.

Format : Tournée du jury sur une semaine et conseils ponctuels en commune / Public : 102 communes inscrites au concours et 15 conseils en commune / Intervenants - partenaires : Yonne Tourisme, Société d'horticulture de l'Yonne et Société Horticole de Sens

Les chiffres clés de 2018

246 projets accompagnés

800 heures de conseil
soit 43 000 € de budget dédié

11 manifestations

2 850 personnes présentes

CARTE DES CONSEILS AUX PARTICULIERS, PROFESSIONNELS ET ASSOCIATIONS EN 2018

- Particuliers
- Professionnels, entreprises ou associations
- Particuliers, professionnels, entreprises et associations

ACCOMPAGNEMENT DES PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS

« *Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire ou rénover un bâtiment ou aménager une parcelle, les informations les orientations et les conseils propres à saisir les enjeux paysagers des sites urbains et ruraux concernés et à assurer la qualité architecturale des constructions, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.* »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

UN SERVICE DE CONSEIL ARCHITECTURAL

En créant les CAUE en 1977, le législateur a fait d'eux un service public financé alors par une taxe : la Taxe Départementale des CAUE. Cette taxe prélevée sur les permis de construire est la ressource principale des CAUE. Elle est maintenant calculée sur la part départementale de la Taxe d'Aménagement.

La gratuité des conseils donnés par les CAUE est la contrepartie de cette taxe.

Les architectes du CAUE ne font pas de maîtrise d'œuvre mais conseillent les particuliers, les professionnels, les commerçants... en amont sur le choix d'un terrain, sur tout projet dans l'intention de construire, de réhabiliter ou d'améliorer un bâtiment existant, afin de bien intégrer la construction dans l'environnement. **Tous les secteurs du cadre de vie peuvent être abordés : habitat, tourisme et résidence secondaire, commerce, agriculture, etc.**

Les conseils peuvent se classer en deux types de demandes :
- **les conseils consécutifs à des réserves**, voire refus de permis de construire pour des raisons de qualité architecturale ou d'intégration dans le paysage et l'environnement. Le CAUE oriente le pétitionnaire vers des solutions mieux adaptées au type de projet.
- les demandes spontanées de conseil (majoritaires). Il s'agit d'aider les personnes à formuler le programme de leur projet, à en définir l'implantation, à orienter le choix des matériaux, des énergies, à informer des différentes démarches administratives ou réglementaires.

Les conseils sont donnés sur rendez-vous, très exceptionnellement sur site. Une fiche conseils est envoyée par la suite au porteur de projet. Elle détaille tous les points abordés lors de l'entretien et répond aux questions en suspens.

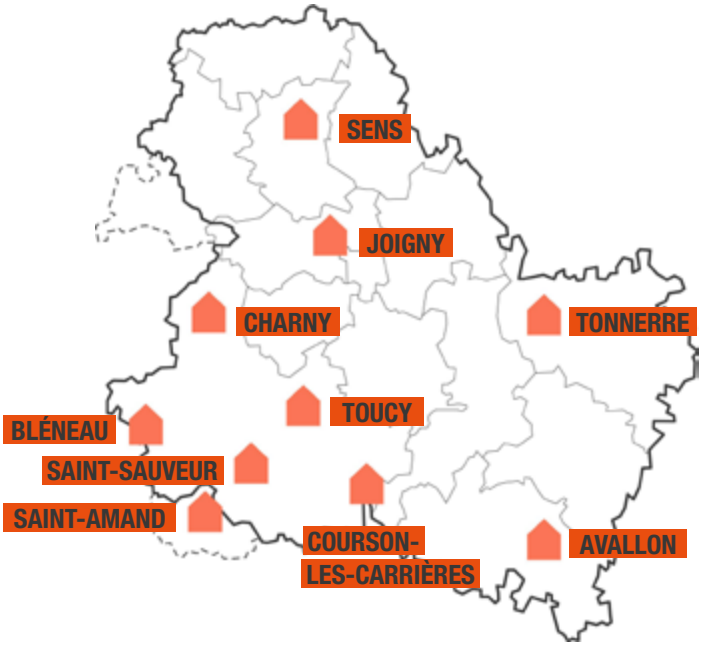

10 PERMANENCES DÉLOCALISÉES SUR LES TERRITOIRES

L'Yonne est aujourd'hui dotée, par le biais du CAUE, de l'ADIL et de l'Espace Info Énergie, d'une offre globale et complémentaire de conseils. Nous œuvrons tous dans le cadre de missions d'intérêt public, en toute neutralité, de manière gratuite, et dans un souci de qualité de l'habitat et de l'architecture, mais aussi de prise en compte du développement durable.

Afin de proposer un accompagnement encore plus adapté aux attentes et aux contraintes des Icaunais, nous associons nos structures pour leur faire bénéficier d'une expertise complète dans un lieu partagé plus proche d'eux. Ce rapprochement est l'opportunité de proposer sur divers territoires des permanences conjointes, dans un lieu public identifié, et de développer le concept de « Maison de l'Habitat » itinérante, véritable lieu de rencontre, d'information, de discussion et de conseils gratuits pour tous.

CONSEIL AUXERROIS

L'accompagnement des copropriétés

Dans le cadre de son Plan Local de l'Habitat et de son plan climat air énergie, la Communauté d'agglomération de l'Auxerrois a sollicité le concours de l'ARCI (Association des responsables de copropriétés icaunaises, association indépendante), l'ADIL-EIE via une plate-forme de rénovation énergétique, et le CAUE via un conventionnement direct. Le but est d'apporter un conseil mutualisé afin de faire progresser ce public spécifique dans la voie de la rénovation énergétique.

L'accompagnement mis en place est un appui technique aux conseils syndicaux volontaires pour initier un audit global et partagé, en partant du constat que les audits énergétiques obligatoires ne sont pas assez élaborés pour déboucher sur un passage à l'acte de travaux.
Tout d'abord, chaque acteur apporte ses compétences pour aider la copropriété à comprendre ses besoins : analyse des charges par l'ARCI, problématiques de dégradation du bâti et de confort par le CAUE, et analyse d'un potentiel de rénovation thermique par l'EIE.
Après cet état des lieux, un cahier des charges adapté est proposé à chaque copropriété pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre. Ces études préalables visent à réaliser un audit thermique et architectural sur mesure, dont la finalité est de construire des scenarii de travaux en lien étroit avec les membres de la copropriété. Une fois l'audit réalisé, les accompagnateurs restent un organe de confiance pour aider les copropriétés à envisager des travaux.
Aujourd'hui 14 copropriétés sont accompagnées selon ce dispositif expérimental, représentant plus de 910 logements.

LES APPORTS DU CAUE :
Aide à l'identification des besoins
Valorisation du recours à la maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire
Accompagnement à la co-construction de scenarii de travaux adaptés

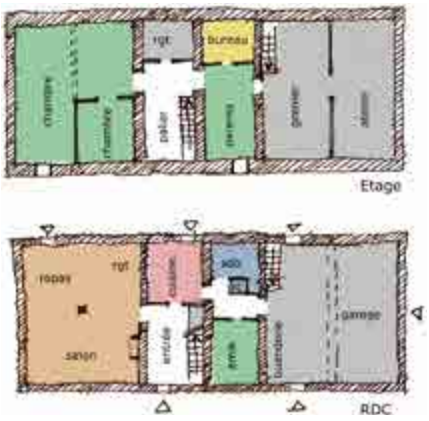

Schéma d'organisation actuelle

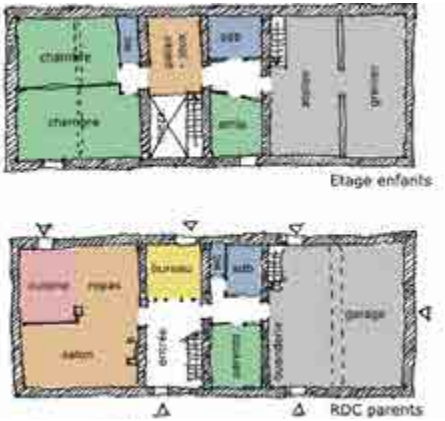

Schéma d'organisation possible

CONSEIL **CHEMILLY-SUR-YONNE**

Ré-organisation d'une maison

Les propriétaires occupent cette maison ancienne depuis plusieurs années, sans avoir fait de modifications majeures. Ils prévoient des travaux assez ambitieux pour rendre cette maison plus confortable, tant au niveau de l'organisation des espaces intérieurs que du confort thermique. Le couple envisage de tendre vers une rénovation passive. A ce titre, il bénéficie de l'accompagnement Effilogis de la Région. Un diagnostic thermique est en cours, confié à un bureau d'études, et un architecte sera sollicité pour réaliser un projet d'aménagement et conduire le futur chantier.
Afin de préparer l'intervention de l'architecte, le dialogue concernant le potentiel d'évolution de la maison s'est fait par des schémas de principes.

LES APPORTS DU CAUE :
Compréhension et précision des besoins à intégrer à l'étude thermique
Aide à la définition de schémas d'évolution des espaces fonctionnels

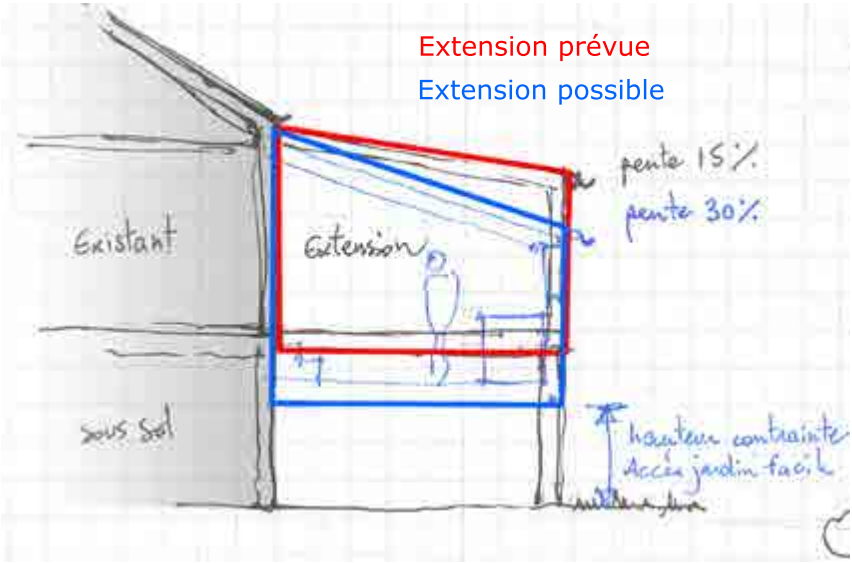

CONSEIL SENS

Extension d'une maison sur pilotis

Un particulier souhaitait étendre son habitation par un volume sur pilotis pour assurer une continuité du sol du RdC surélevé.
Une proposition de l'artisan sélectionné pouvait être contraire au document d'urbanisme local et surtout à l'autorisation donnée préalablement.
L'apport du CAUE a consisté à simplifier les intentions et proposer des principes pouvant être conformes aux exigences réglementaire du Plan Local d'Urbanisme

LES APPORTS DU CAUE :
Aide à la compréhension d'enjeux réglementaires et fonctionnels
Aide à la définition de scenarii d'aménagement

CONSEIL VILLEMANOCHE

Création d'une ouverture sur une façade

Un particulier souhaitait transformer une dépendance de son habitation en atelier d'artiste. L'organisation intérieure était assez cohérente, mais le projet de modification de la façade par de longs bandeaux vitrés étaient à la fois en incohérence avec le bâti existant et non conforme au document d'urbanisme. L'architecte du CAUE a ainsi veillé à proposer des principes d'organisation de la façade pouvant répondre à la fois à ces deux contraintes mais surtout aux besoins de lumière du demandeur.

LES APPORTS DU CAUE :
Aide à la compréhension de l'impact du projet
Aide au développement de principes d'aménagement optimisés

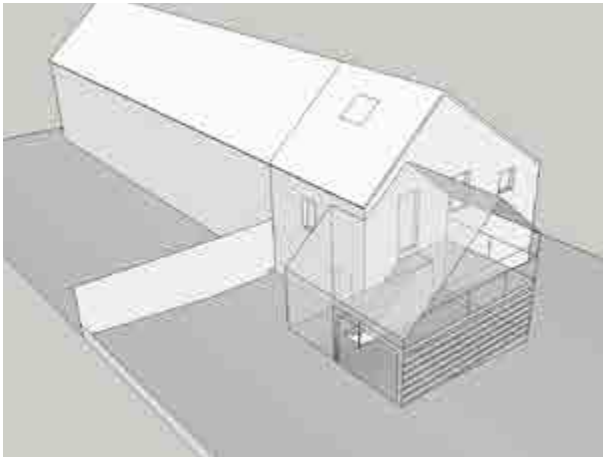

CONSEIL **VILLENEUVE-SAINT-SALVES**

Extension d'une maison

Cette personne possède un petit logement aménagé dans une ancienne dépendance d'un ensemble bâti découpé au fil du temps.
Son accès à l'étage est peu confortable notamment en hiver et/ou par temps de pluie. Elle souhaite donc pouvoir développer une entrée couverte, qui pourrait également créer une ouverture sur un local de stationnement et de stockage.

D'autres problèmes techniques ont aussi été abordés par l'architecte conseiller afin de proposer à ce particulier des principes volumétriques d'extension, conformes au document d'urbanisme en cours d'élaboration et de lui soumettre des usages non encore envisagés dans sa réflexion.

LES APPORTS DU CAUE :
Aide à la compréhension de la réglementation
Élaboration de visuels testant des principes volumétriques

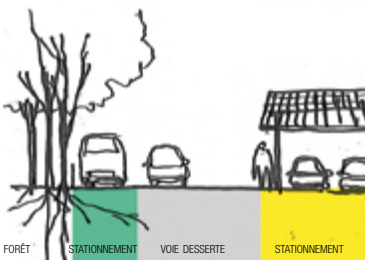

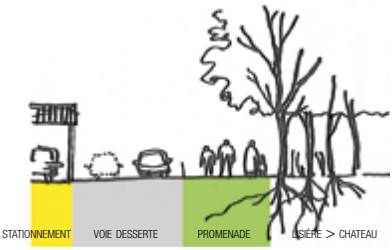

CONSEIL **TREIGNY**

Réaménagement du parking de Guédelon

Après de nombreuses années d'exploitation, le site de Guédelon est aujourd'hui en pleine phase de réflexion quant à la réorganisation de ses services, de certains locaux, à l'accueil des différents publics et au développement des énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques à installer sur des ombrières). L'évolution du stationnement entre dans ce cadre et il s'agissait de questionner la place dédiée aux différents flux, afin d'augmenter les espaces permettant aux piétons de mieux appréhender la séquence d'entrée au site. La mise en exergue des contraintes techniques à intégrer a aussi fait partie de cette réflexion, afin d'améliorer une situation qui ne correspond plus aux exigences actuelles.

LES APPORTS DU CAUE :

Aide à la compréhension d'enjeux transversaux (topographie, hydrologie, entretien)
Aide à la définition de scenarii d'aménagement

1

EXPOSITION, ARCHI-DATING, ARCHI-VISITES, CINÉ-DÉBAT **TOUCY ET AUXERRE**

Le Génie du Lieu

« Faire les lieux de demain, avec les ressources d'aujourd'hui ». Tel est le credo développé par le CAUE autour d'une programmation itinérante entre la Puisaye-Forterre et l'Auxerrois, en passant par le Serein, de octobre à décembre 2018.

Une prise de conscience globale sur la finitude des ressources d'un côté et l'accumulation de déchets de l'autre, conduit à inventer d'autres façons d'aménager et de penser nos lieux de vie. De la construction de mobilier à la fabrique du territoire, toutes les échelles peuvent être investies de « matières grises », au sens des déchets comme nouvelles ressources, mais aussi d'ingéniosité dans leur mise en œuvre. En immersion au plus près des territoires avec ses acteurs, « Le Génie du lieu » propose de (re)découvrir des solutions, des pistes d'actions, des gisements insoupçonnés, des démarches locales et collectives qui composent avec le déjà-là et relocalisent les opportunités. Clé de voûte de la programmation, l'exposition « Matière Grise » démontre le potentiel du réemploi à travers une cinquantaine de réalisations architecturales glanées à travers le Monde. En somme, une invitation à explorer d'autres voies et à construire autrement.

2

3

4

1 - Installation de l'exposition et des ateliers dans la salle capitulaire de l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre.

2 - Inauguration commune du « Génie du lieu » et de la Californie à Toucy, avec Julien Choppin, commissaire de l'exposition.

3 - Dans l'esprit de l'exposition, le CAUE a réalisé la scénographie exclusivement à partir de matériaux de réemploi.

4 - Soirée inaugurale à Auxerre sous forme de speed-dating du réemploi : un acteur local / un objet pour présenter des initiatives locales.

TOUCY, octobre 2018 // Format : programmation multiformats (exposition, workshops scolaires, événements, archi-visites, atelier élus et professionnels, soirée-ciné) **/ Public :** 701 participants, tout public (dont scolaires) **/ Intervenants - partenaires :** la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, le Pavillon de l'Arsenal, Julien Choppin - agence Encore Heureux, la Maison de l'Architecture de Bourgogne, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre - TEPOS, la Californie Toucy (avec Bonjour Cascade, Toucy Entraide et la Recyclerie de Toucy), Nicolas Boussereau, Mickaël Storz, Adrien Lecompte et sa famille, Paul Chantereau et Baptiste Furic - Rural Combo, Romain Minod - Quatorze, À perte de vue production, le Collectif Point Virgule.

1

2

3

1 - Rencontres avec les architectes de Rural Combo dans le cadre des Journées nationales de l'Architecture.

2 - Soirée-ciné autour de « L'étrange histoire d'une expérience urbaine ».

3 - Visites de maisons dans le Tonnerrois à partir de déconstruction avec les architectes de l'atelier HVR.

AUXERRE, novembre - décembre 2018 // Format : programmation multiformats (exposition, workshops scolaires, événements, speed-dating, conférence, archi-visites) / Public : 2 162 participants, tout public (dont scolaires) / Intervenants - partenaires : la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Pavillon de l'Arsenal, la Ville d'Auxerre, Au bonheur des chutes, le collectif Point Virgule, Rodolphe Mattmann - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, Jérome Vuillermoz - entreprise Ceschin, Fantin Moreau - entreprise Mobilwood, Stéphane Büttner - Sylvain Aumard - Fabrice Henrion - Centre d'Études Médiévales, Atelier d'architecture HVR, Maire de Censy, Ursula Kraft - artiste.

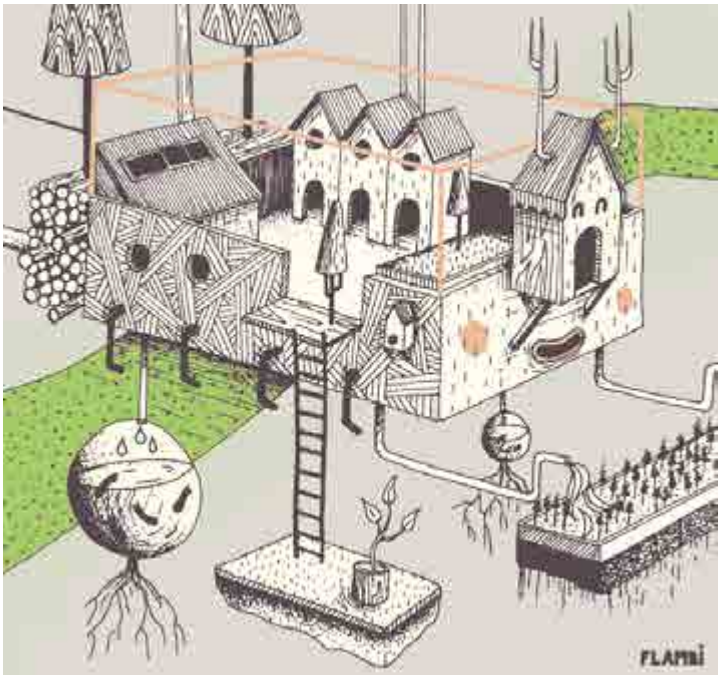

RENCONTRE **AUXERRE**

Être jeune architecte en milieu rural

Et si on pariait sur la ruralité, terrain fertile pour architecte du terroir ?
La ruralité a souvent été oubliée et malmenée. Absente pendant longtemps des cursus universitaires, des politiques nationales et des médias, on la redécouvre comme « territoire des possibles ».
La pratique de l'architecture en milieu rural est une réalité qui se vit au quotidien. A travers son expérience d'acteur du territoire, Florent Demay pose le regard d'une génération nouvelle sur nos campagnes et les forces vives qui les animent. Il l'a partagé au cours d'une soirée, dans un premier temps avec les élèves du Lycée Joseph-Fourier option « assistant architecte », et dans un second temps avec un public plus large.

Format : Conférence / Public : 40 étudiants du Lycée Joseph-Fourier et 30 adultes / Intervenant - partenaires : Florent Dumay, architecte associé du cabinet HVR de Noyers-s/Serein, Maison de quartier des Rosoirs, Ville d'Auxerre, Lycée J-Fourier.

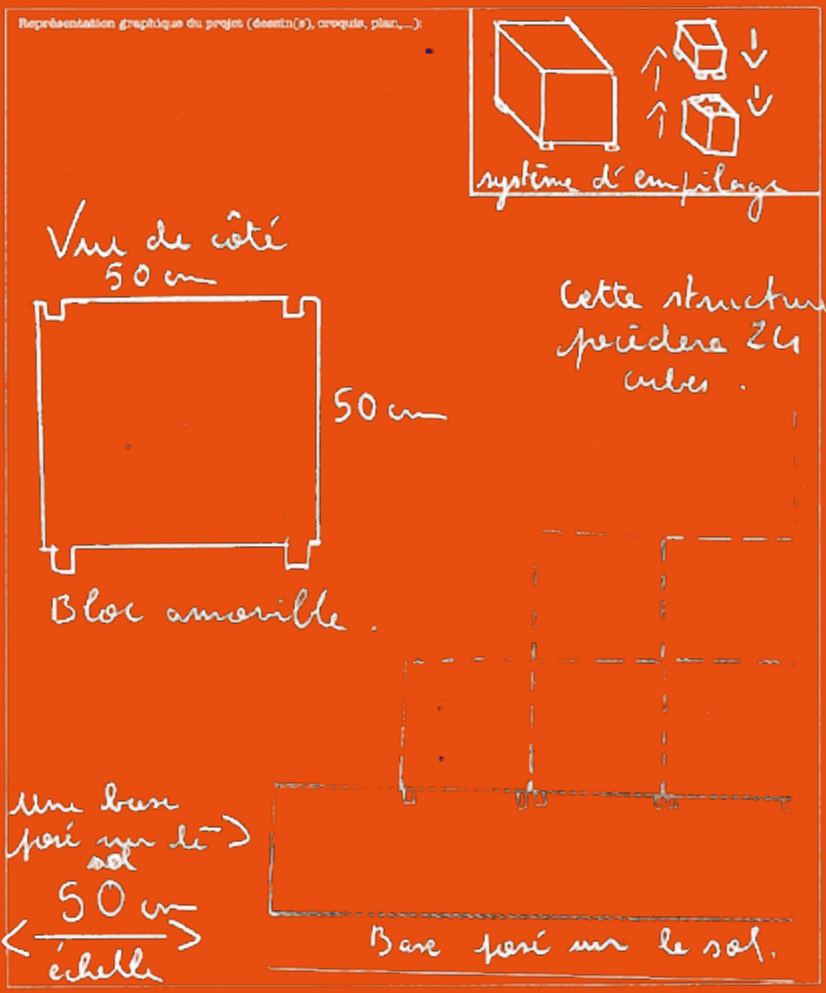

PROJET LAURÉAT DU CONCOURS DE MICRO-ARCHITECTURE
RÉSIDENCE AU COLLÈGE MAURICE CLAVEL À AVALLON

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE

Les chiffres clés de 2018

7 projets débutés en milieu scolaire

460 élèves ont participé à une action

« *Le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.* »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

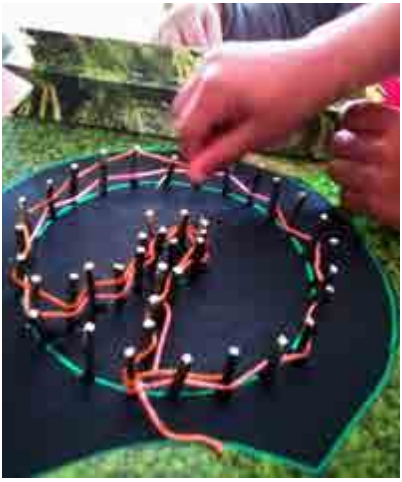

ATELIERS **VILLENEUVE-SUR-YONNE**

Création d'un jardin en trou de serrure

Le jardin en trou de serrure, ou keyhole garden, est une technique jardinière venue d'Afrique permettant d'optimiser la diffusion du compostage et la culture potagère sur de petites zones dans des pays arides. Petit jardin rond, en forme de butte, il comprend une zone de compost centrale qui alimente les cultures présentes tout autour

L'école maternelle de Villeneuve-sur-Yonne a sollicité le CAUE pour accompagner une classe autour de l'installation de ce jardin pédagogique dans la cour de l'école. Pour ce faire, plusieurs séances ont permis aux enfants de comprendre le cycle du jardin, de travailler en maquette pour appréhender les gestes et les techniques et réaliser enfin leur nouveau jardin en vrai, avec une majorité de matériaux de récupération.

Format : série de 4 séances / Public : classe de maternelle / Intervenants - partenaires : École maternelle Jules-Verne à Villeneuve-sur-Yonne

RÉSIDENCE TERRITORIALE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE **AVALLON**

Une micro-architecture dans la cour du collège

Dans le cadre d'un appel à candidature régional, le CAUE est retenu pour porter une résidence d'éducation artistique et culturelle au sein du Collège Maurice-Clavel à Avallon au cours de l'année scolaire 2018-2019. La thématique de l'architecture, croisée à l'investissement de la cour du collège par les élèves, a orienté le projet autour d'une micro-architecture. Celle-ci est à penser par les classes de 3e (en termes d'usages, d'insertion dans l'environnement et de fonction) puis à concevoir avec l'intervention d'une architecte. Un mini-concours d'architecture et un vote des élèves a primé un projet, qui sera construit en 2019 avec le concours d'un menuisier.

Format : résidence en milieu scolaire, format de 60 heures / Public : les 4 classes de 3e de l'établissement / Intervenants - partenaires : DRAC Bourgogne Franche-Comté, Collège Maurice-Clavel et Mmes et M. Pierre Delpy, - professeur d'arts plastiques, Caroline Gevrey-Noirot - architecte, Laurent Jeannin - menuisier

ATELIERS ET VISITES D'EXPOSITION **TOUCY ET AUXERRE**

Workshop de fabrication en réemploi

En ouverture du « Génie du Lieu », des workshops sont proposés aux scolaires des territoires d'ancrage de la programmation. Les lieux d'accueil (La Californie à Toucy et l'Abbaye Saint-Germain à Auxerre) se transforment ainsi en laboratoire de création et construction collective autour de matières de seconde main, mais aussi en lieu d'apprentissage et de découverte de l'architecture, du monde du bâtiment et du déchet via une visite commentée de l'exposition « Matière Grise ». Avec le concours d'associations, d'artisans, de designers et de constructeurs, un atelier est proposé aux scolaires pour mettre en pratique le réemploi : un gradin mobile en bois a été construit à Toucy (et utilisé par la suite pour les événements) tandis que du mobilier modulable a été produit à Auxerre à partir du détournement de chutes de production d'entreprises.

TOUCY ET AUXERRE // Format : workshop de fabrication (visite-atelier) et/ou visite de l'exposition « Matière Grise » **/ Public :** 370 scolaires, de la primaire au lycée **/ Intervenants - partenaires :** Juliette Six - Bonjour Cascade avec Mickaël Storz (charpentier) et des bénévoles de La Californie, Céline Lebrun et Benjamin Laurent - Au bonheur des chutes avec Eric Labro (ébéniste) et des bénévoles de l'association (Julien et Lothaire).

3 URBANISME
4 PAYSAGE
11 Culture
14. Réglementation
14 Techniques
12 Pratiques

RESSOURCES ET INFORMATION

« *Le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction.* »

Loi n° 77-2 du 3 janvier 1977

UN CENTRE DE RESSOURCES

Le centre de documentation du CAUE met gratuitement à la disposition de tous un fonds documentaire en constante progression pour permettre de s'informer dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement, du paysage, de l'histoire de l'architecture, de l'histoire régionale et locale... Mis en place dès 2012 grâce à l'acquisition de plus de 1 600 ouvrages, le centre de documentation continue d'enrichir son fonds.
Les ouvrages sont consultables sur place et sur rendez-vous, des recherches peuvent être effectuées. Se renseigner auprès de la documentaliste.
Sont également disponibles près d'une dizaine de titres de périodiques : Séquences Bois, la Maison écologique, Architectures à Vivre, ArchiMag...

Quelques nouveautés de notre centre de ressources

UN PORTAIL DOCUMENTAIRE RÉGIONAL

Depuis plus de deux ans, les centres de ressources culturelles des CAUE du Centre-Est vous proposent cet espace mutualisé d'information donnant accès à leurs bibliothèques et à une variété de documents : livres, articles de presse, brochures, bulletins, CD-DVD, vidéos, sites web...
Recherches en ligne sur **www.ressources-caue.fr**

L'OBSERVATOIRE DES CAUE

L'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage c'est :
- une base de données régulièrement actualisée pour faire connaître la production architecturale, urbaine et paysagère, à l'échelle départementale et nationale, et mettre en valeur les réalisations des acteurs du projet.
- une sélection d'opérations choisies par l'équipe du CAUE pour la qualité de leurs conceptions, leurs caractères innovant, leurs valeurs d'usage.

En un clic, vous avez accès à des réalisations d'architecture publique, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espaces publics et de jardins de votre département, mais aussi de France ; autant de sources d'inspirations pour vos projets.
Rendez-vous sur : **www.caue-observatoire.fr/**

École et centre de loisirs, Noyers, Communauté de communes Nucérienne
Architecte Atelier HVR (crédits photo : atelier HVR)

LES OUTILS DE COMMUNICATION

Extrait de la lettre d'information #1 du CAUE (février 2018)

En 2018, le CAUE continue à développer des outils pour communiquer largement et plus précisément auprès de tous les publics :

- **une lettre d'information** est publiée chaque trimestre pour informer tous les publics de l'Yonne des dernières actions du CAUE, des prochains rendez-vous, des événements et manifestations de ses partenaires en lien avec l'aménagement du territoire et le cadre de vie. Pour la recevoir, s'inscrire via notre site internet, au bas de la page d'accueil
- **un site internet** en ligne : **www.caue89.fr**
- **la présence sur les réseaux sociaux** : retrouvez et suivez les actualités du CAUE sur twitter, instagram et facebook.
- la Fédération Nationale des CAUE a édité courant 2018 **une série de courtes vidéos** à visée pédagogique pour les différents publics avec lesquels les CAUE travaillent : professionnels, particuliers et enseignants.
A (re)découvrir sur le site du CAUE, de la FNCAUE et sur Youtube.

Vidéo « Enseignants et professionnels de la culture, votre CAUE vous aide ! »

REVUE DE PRESSE

Le CAUE est régulièrement sollicité pour intervenir sur différents médias, comme la radio ou la presse régionale et locale. Nos actions sont relayées sur ces mêmes supports. Ainsi, en 2018, ce sont notamment 17 articles publiés dans l'Yonne Républicaine et autres supports indépendants qui relataient nos actions de sensibilisation ou de conseil auprès des collectivités.

Extraits de la revue de presse 2018

Plantations

Opération de végétalisation rue Germain-de-Charmoy

AUXERRE

Publié le 30/04/2018

Laurence, aidée de bénévoles, est en train de planter du jasmin. © Droits réservés

L'opération de végétalisation des rues initiée par le conseil du quartier centre-ville a été lancée samedi, avec un premier chantier rue Germain-de-Charmoy.

TOUCY ■ Mobilités, architectures et urbanisme à La Californie

Grand braquet sur l'électricité

L'atelier de transformation d'un vélo en vélo à assistance électrique a fait le plein, samedi, à La Californie. La communauté de communes envisage de recommencer.

Olivier Richard

Initialement, tout le monde devait mettre la main à pâte. En raison de l'affluence, beaucoup ont observé, pris des notes et des photos. Quelque 25 personnes ont participé à l'atelier de transformation de vélo classique en vélo à assistance électrique, samedi, à La Californie. « On a choisi de ne refuser personne », indique Geoffrey Pasturaud, animateur Tepos (*) à la communauté de communes de Puisaye-Forterre.

BRICOLAGE. L'atelier s'est déroulé à La Californie, site dédié à l'économie circulaire et solidaire. PHOTO O. R

« Une solution parmi d'autres »

Les bricoleurs les plus avertis ont montré aux néophytes comment installer, sur une bicyclette, un kit d'assistance électrique. Ils ont aussi donné de précieux conseils. « Avant de se lancer, il faut s'assurer que le vélo est adapté au matériel, dit un habitué. Il faut aussi s'assurer d'une aide, d'une solution de secours, en cas de difficulté, pour ne pas laisser le chantier en plan. »

« Il ne s'agit pas de transformer pour transformer, ni de promouvoir du matériel, insiste Geoffrey Pasturaud. Nous proposons des solutions alternatives de mobilité. Le VAE en est une, au même titre que le covoiturage. »

La démarche s'inscrit aussi dans un cercle vertueux de réemploi, d'économie circulaire : un kit d'assistance électrique peut redonner vie à un vieux vélo, voire un vélo destiné à la destruction. L'atelier s'est d'ailleurs greffé à la programmation Le Génie du Lieu, axée sur le réemploi. « Nous envisageons de renouveler l'opération avec les gardiens des déchèteries, pour qu'ils sensibilisent les personnes quand elles viennent jeter des vélos. »

(*) Tepos : territoire à énergie positive.

PRATIQUE

Quoi ? Un kit VAE sur roue ou pédalier comporte un moteur, une batterie, un écran de contrôle/commandes et un contrôleur de puissance.

Combien ? Un kit coûte « entre 400 et 1.000 €, selon l'usage souhaité et la qualité recherchée ».

Comment ? L'installation nécessite plusieurs heures de bricolage et des outils adaptés, telles des clés.

Des expériences d'architecture partagées

La Californie a également accueilli, samedi, des débats et une projection, dans le cadre du Mois de l'architecture et du Génie du lieu porté par le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de l'Yonne.

Trois collectifs d'architecte ont animé les discussions : Burut Combo sur l'autoconstruction et l'autoréhabilitation, Bellastock sur la déconstruction et le réemploi de matériaux, Quatorze sur l'architecture sociale (conceptions légères et architecture open source). « L'idée est de partager des expériences d'architecture et d'inciter le public à trouver des solutions, à son échelle, pour favoriser le réemploi », résume Maryline Tagliatine, du CAUE.

DÉBATS. Les collectifs Burut Combo, Bellastock et Quatorze ont présenté des travaux et projets dans le cadre du Génie du Lieu.

Projection

Le soir, après un repas local et bio, le public a assisté à la projection de *L'étrange histoire d'une expérience urbaine*, un documentaire sur la transformation de l'Hôpital Pasteur, à Rennes. ■

O. R.

Une « balade » en zone d'activités, demain

Dans le cadre du Génie du lieu, la Communauté de communes de Puisaye-Forterre et ses partenaires organisent, jeudi, de 14 à 17 heures, une balade intitulée « les paysages de l'obsolescence ».

Cette balade s'intéressera, entre autres, à la redynamisation des centres-bourgs et des zones d'activités économiques comme possibles levier d'avenir pour les territoires ruraux. Elle est ouverte à tous, aux élus, techniciens et professionnels notamment. « L'enjeu de la balade est de soulever, via des exemples concrets sur le terrain et des témoignages, un raisonnement sur le devenir de lieux en mutation qui font partie intégrante de notre paysage », expliquent les organisateurs.

LIEUX. Le devenir des zones d'activités et de vie. J.-F.

Après la balade, il est envisagé un temps d'échanges (3 h 30 environ) entre les participants et le collectif d'urbanistes Point-Virgule, concernant « le devenir de ces zones d'activités et de vie d'aujourd'hui et de demain ». Ces experts présenteront notamment des « leviers d'actions envisageables sur le territoire quant à l'avenir de ces lieux : production d'énergie – mixité – consommation d'espaces – zones hybrides… ».

Cet atelier permettra d'alimenter une réflexion sur les documents d'urbanisme en cours sur le territoire, tels que les PLUi par exemple. ■

Inscriptions. CAUE de l'Yonne, tél. 03 86 42 80 33, e-mail accueil@caue89.fr. Les détails logistiques seront communiqués lors de l'inscription (nombre de places limité).

ADHÉSION 2019

Nom Prénom : .....

Représentant (le cas échéant) : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Courriel : .....

souhaite adhérer au CAUE de l'Yonne et acquitte une cotisation de :

Date et signature :

€

- ☐ souhaite adhérer pour le compte de ses communes membres
- ☐ souhaite recevoir un reçu
- ☐ souhaite recevoir les actualités et prochains rendez-vous du CAUE de l'Yonne

Calcul de la cotisation

20 €	Particuliers, professionnels
30 €	Associations et établissements scolaires
100 €	Organismes professionnels et chambres consulaires
0,15 € / hab.	Communes ou groupement de communes **avec un minimum de 20 € et un plafond de 4 500 €**

Le règlement

Par chèque à l'ordre de :
CAUE de l'Yonne
8 avenue du 4e Régiment d'Infanterie
89000 AUXERRE
SIRET 524 967 817 00031
APE 7111Z

Par virement bancaire / RIB
Titulaire du compte : CAUE 89
Domiciliation : Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté
IBAN : FR76 1213 5003 0008 0004 6663 695
BIC : CEPAFRPP213

Direction de publication et conception graphique : CAUE de l'Yonne
Image de couverture : photographie de Nicolas Imbert (graphiste au collectif 112) et dessin de Bonnefrite, extraits de l'événement « Le Génie du Lieu », d'octobre à décembre 2018
Crédits photographiques et d'images : CAUE de l'Yonne, sauf mention contraire
Impression : imprimerie PEAU, sur papier Chromomat Matt 100 % PEFC Certified

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE

8 avenue du 4e R.I.
89000 AUXERRE
Tél. : 03 58 43 80 33
E-mail : accueil@caue89.fr

www.caue89.fr |

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE

8 avenue du 4e R.I.
89000 AUXERRE
Tél. : 03 58 43 80 33
E-mail : accueil@caue89.fr

www.caue89.fr

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'YONNE

Direction de publication et conception graphique : CAUE de l'Yonne
Image de couverture : photographie de Nicolas Imbert (graphiste au collectif 112) et dessin de Bonnefrite, extraits de l'événement « Le Génie du Lieu », d'octobre à décembre 2018
Crédits photographiques et d'images : CAUE de l'Yonne, sauf mention contraire
Impression : imprimerie PEAU, sur papier Chromomat Matt 100 % PEFC Certified